

Accueil de Loisirs Sans Hébergements

LE RÔLE DES PARENTS

Les parents sont invités :

- A prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'accueil.
- En cas de fièvre (38,0°C ou plus), de symptômes évoquant la Covid-19 chez le mineur ou un membre de son foyer, celui-ci ne pourra y être accueilli.
- De même, les mineurs atteints de la Covid-19, testés positivement ne pourront pas prendre part à l'accueil.

Les mêmes règles s'appliquent aux personnels.



LES GESTES BARRIERES

Les gestes à retenir

<p>Je me lave bien les mains, le temps d'une petite chanson</p>	<p>je tousse et j'éternue dans mon coude</p>
<p>je garde une distance d'environ 1 mètre avec les copains</p>	<p>je ne serre pas la main et je ne fais pas de bisous, mais je dis quand même bonjour !</p>
<p>j'utilise des mouchoirs jetables et je les jette à la poubelle</p>	<p>si il n'y a pas de savon, je me lave les mains avec du gel hydroalcoolique</p>

pour me protéger et protéger les autres

ArtéFl

LE PORT DU MASQUE

Le port du masque « grand public » est obligatoire :

- Pour les encadrants,
- Pour les mineurs de 11 ans ou plus dans les espaces clos et dans les espaces extérieurs.
- Pour toute personne prenant part à l'accueil tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.



Le port du masque n'est pas requis :

- Pour les mineurs de moins de 11 ans sauf lorsqu'ils présentent des symptômes d'infection à la Covid-19
- Le port du masque n'est pas obligatoire pour les encadrants et les mineurs lorsqu'il est incompatible avec l'activité menée (prise de repas, pratiques sportives, ...).

LA DISTANCIATION PHYSIQUE

Dans les espaces clos, la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des mineurs. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.



VENTILATION ET NETTOYAGE

L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes :

- Avant l'arrivée des enfants,
- Au moment du repas,
- Pendant le nettoyage des locaux



Un nettoyage est également réalisé au minimum une fois par jour :

- Sols, tables, bureaux.....
- Surfaces les plus fréquemment utilisées



LES ACTIVITES

Le programme d'activités proposé doit tenir compte :

- De la distanciation et des gestes barrières,
- Du respect des règles précitées.

La mise à disposition d'objets partagés lors d'échanges (livres, ballons, jouets, crayons etc.) est permise.